

7ID PACA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : Résidence Les Nymphes, Bâtiment B1, Rue Georges Leygues
83100 TOULON
837 760 834 RCS Toulon
(la « **Société** »)

**ACTE CONSTATANT LES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatorze avril,

Groupe 7 ID, société par actions simplifiée au capital de 250.040 euros, dont le siège social est sis 63, rue Maurice le Boucher – 34070 Montpellier et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 518 633 169, représentée par son président, la société COFIRENOV (RCS Paris 853 061 406), elle-même représentée par son président, M. Raoul Saada,

seul associé de la Société détenant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »),

après avoir reconnu que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires lui ont été adressés ou tenus à sa disposition dans les délais légaux et réglementaires applicables, et notamment les statuts actuels de la Société ;

a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

1. Nomination de Wagram Conseil en qualité de Directeur Général de la Société ; et
2. Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

(Nomination de Wagram Conseil en qualité de Directeur Général de la Société)

L'Associé Unique,

décide de nommer pour une durée indéterminée, avec effet à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général :

- **Wagram Conseil**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé 5 place Wagram – 75017 Paris, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 952 009 512 (« **Wagram Conseil** ») ;

décide que la rémunération de Wagram Conseil pour ses fonctions de Directeur Général sera, le cas échéant, fixée ultérieurement,

rappelle que le Directeur Général, qui représente la Société à l'égard des tiers se conformera, dans l'exercice de ses fonctions, aux règles légales, statutaires et, le cas échéant, extrastatutaire délimitant ses pouvoirs.

Wagram Conseil a d'ores et déjà déclaré accepter lesdites fonctions, si elles venaient à lui être confiées et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur en vue de leur exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

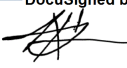
Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

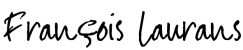
[Signature en page suivante]

L'Associé Unique a accepté de signer le présent rapport par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil par le biais du service DocuSign et déclare en conséquence que la version électronique du présent acte constitue l'original du document et est parfaitement valable. Le présent acte pourra être signé et remis par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même acte.

DocuSigned by:

2D6C1916F7314BE...

GROUPE 7ID

Représentée par COFIRENOV, elle-même
représentée par M. Raoul Saada

Signé par :

DDA4A08C2183402...

Wagram Conseil

Représentée par M. François Laurans
Pour acceptation des fonctions de Directeur Général